

ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIERS

DATE - 1e 20 avril 1978

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

1e 31 mars 1978

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD  
CANADIEN

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	COMMENTAIRES DE L'ORGANISME	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1977	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1978
<p><b>CONTRÔLE BUDGÉTAIRE</b></p> <p>Et sont les surveillants d'usines et les administrateurs des bureaux locaux qui fournissent les données de base en provenance des régions pour les budgets d'exploitation préparés par le bureau central. Ces renseignements sont recueillis par divers moyens non officiels dépendant grandement de l'éducation du personnel local en cause.</p> <p>La présentation des budgets d'exploitation et des relevés financiers mensuels a été conçue de manière à répondre principalement aux besoins du personnel du bureau central. Par exemple, des relevés d'exploitation mensuels sont préparés pour chaque usine mais ne font pas de distinction entre les coûts que l'usine peut contrôler directement (p. ex., la main-d'oeuvre, les matériaux, etc.) et ceux sur lesquels elle a peu de contrôle direct (p. ex., l'amortissement, l'intérêt, les frais généraux accordés, etc.).</p>			